

-REPUBLIQUE FRANCAISE-

MAIRIE de VIF (Isère)

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le Lundi 22 Septembre 2025 en Salle du Conseil à 20 heures 00**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 juin 2025

Décisions administratives

Rapports

I. INTERCOMMUNALITÉ

- 1 - Approbation de la convention de mise à disposition ad hoc dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde de Grenoble-Alpes Métropole (PICS)
- 2 - Convention constitutive de groupement de commandes avec Grenoble-Alpes Métropole relative à l'abonnement via l'UGAP au service ACCEO, service d'accueil en Langue des Signes Française

II. RESSOURCES HUMAINES

- 3 - Instauration d'une indemnité de maniement de fonds au titre des fonctions de régisseur-se d'avances et de recettes
- 4 - Délibération rectificative d'erreur matérielle dans la délibération 2025/34 du 23 juin 2025 portant modifications du tableau des emplois de la Commune de Vif
- 5 - Actualisation du tableau des emplois de la Commune de VIF
- 6 - Adoption du règlement de télétravail de la Commune de Vif
- 7 - Adoption du règlement de formation de la Commune de Vif
- 8 - Frais de déplacement des agents communaux
- 9 - Instauration d'une astreinte « état civil » occasionnelle
- 10 - Modification de l'astreinte technique
- 11 - Adoption du règlement intérieur pour le personnel de la Commune de Vif

III. INFORMATIQUE

- 12 - Adhésion aux options proposées par le SITPI

III. FINANCES

- 13 - Intégration du résultat dans le budget de la commune – ASA dormante GRESSE AMONT
- 14 - Intégration du résultat dans le budget de la commune – ASA dormante CANAL D'ARROSAGE DE VIF
- 15 - Décision modificative n°2 au budget primitif 2025

VI. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

- 16 - Convention d'opération entre l'Epfl du Dauphiné / Grenoble Alpes Métropole et la commune de Vif – Opération 46 avenue de Rivalta
- 17 - Cession à l'Association de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Vif - Désaffection de la parcelle cadastrée section BL numéro 332 – 12 rue du Stade
- 18 - Rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la SPL Isère Aménagement pour l'année 2024

Informations diverses



AFFICHÉ LE 16 SEPTEMBRE 2025